

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JANVIER 2022 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 11/01/2022.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Béatrice SARTRON, Carine MALAPEYRE, Annabelle GROMENIL
Mrs Éric CHOLLET GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE
Nicolas LACROIX, Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY, Christophe COTTIN.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, M. Marc BOULOUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Isabelle GENSOU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été signé à l'unanimité.

1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Mme Valérie VIGIER propose les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2022 :

- Zone de sport : Budget prévu : **90 000.00 €**
Skate park, mobilier urbain (tables, poubelles, rails pour garer les vélos), aménagement boulodrome.
- Caméra de surveillance : Budget prévu : **40 000.00 €**
 - Devis DIGIT E : 34 217.81 € H.T. (serveur + poste)
 - Devis DETEXIAL SECURITE : 19 454.80 € (enregistreur).

Monsieur Nicolas LACROIX a étudié les offres, la différence de prix s'explique en premier lieu par la qualité des équipements. Le stockage des données sur serveur avec un poste informatique est plus onéreux. Un système « embarqué » serait moins cher. Au vu de la complexité des devis, il faudrait reconsulter les deux professionnels afin d'apporter une réponse plus claire.

- Logements de la commune : Budget prévu : **70 000.00 €**
De gros travaux sont à prévoir dans les 2 logements de l'ancien Presbytère (1 et 3 Place de la Poste). Le détermitage des logements est repoussé de 3 mois, il semblerait que la termitière se trouve sous le bâtiment.
Le logement au 1 Place de la Poste est à refaire entièrement. L'intérieur du logement 3 Place de la Poste doit être entièrement refait (cloisons, planchers).
- Réhabilitation des anciens locaux de l'école (classe, sanitaire et cuisine) :
Budget prévu : **60 000.00 €.**
Aménagement d'une salle d'archive et local pour poste caméra de surveillance dans les anciens sanitaires.
Aménagement de l'ancienne classe en bibliothèque. Accès public et accès école. La bibliothèque actuelle pourrait être utilisée comme salle d'attente pour le secrétariat de la mairie.
- SDEEG Electricité City Stade : Budget prévu : **12 000.00 €**
Trois points lumineux au niveau du City Stade (non compris l'éclairage du boulodrome). Peut-être prévoir une baisse d'intensité ou coupure la nuit.
- Mobilier pour les classes : Budget non chiffré
Il faut attendre de connaître le nombre d'élèves à Périssac.

- Clôture en ciment (derrière la salle des Associations) : Budget prévu : **7 000.00 €**
Les panneaux ciment sont vétustes et penchent, prêt à tomber. Il faut les supprimer et les remplacer par des clôtures rigides.
- Matériel service technique : Budget prévu : **20 000.00 €**
L'achat d'une nouvelle tondeuse. Celle actuelle ne suffit pas pour la surface à tondre.
- Réfection des locaux commerciaux de la commune : Budget prévu : **30 000.00 €**
Le local adapté pour un médecin doit être rafraîchi (peinture principalement).
Suite à l'étude du CAB, une boulangerie est demandée par les habitants. Il nous faut trouver le local pour ce type de commerce et l'adapter.
- Atribus : Budget prévu : **400.00 €**
L'abris bus en bois situé au carrefour « Croix Rouge » va être remplacé. Dallage ciment.
- Voirie : Budget alloué par la Communauté de Communes : **49 900.00 €**
Madame Carine MALAPEYRE demande qu'il soit fait quelque chose au lieu-dit « Jean Roux » au vu de l'état de la route d'accès.
Au lieu-dit « Cabrezan » l'eau stagne dans une cuvette. Une évacuation pourrait être effectuée.
Monsieur Daniel CAPY indique que les bords de route devant chez lui, s'affaissent, la chaussée est déformée et dangereuse.
L'information sera transmise aux personnes concernées.

Pas d'abstention, les orientations budgétaires 2022, sont adoptées à l'unanimité.

2. QUESTIONS DIVERSES

- Le poteau électrique au lieu-dit « Froin » n'est toujours pas réparé. Un rappel sera effectué auprès de Monsieur TROTTIN.
- Monsieur Louis DUCARRE fait le point sur le dossier CAB. Un atelier de travail réunissant 9 habitants (4 femmes, 5 hommes), a eu lieu le 15 janvier 2022.
Chaque participant a pu s'exprimer et donner son sentiment sur sa vision de notre commune.
Et les idées ne manquent pas...

Les 5 points qui ressortent de ce premier rendez-vous sont les suivants :

- Relier les hameaux vers le bourg, se réapproprier leur village.
- La traversée du bourg par les poids lourds. Plusieurs possibilités sont à l'étude.
- Une place du village plus attractive (grande place arborée et conviviale).
- Vivre dans le village : commerces, boulanger, médecin...
- Un lieu de rencontre et de vie.

Monsieur PRIEUR du cabinet ARCADIE a fait un compte rendu à 16 heures avec les conseillers municipaux s'occupant de ce dossier.

Un prochain atelier de travail aura lieu le 26 janvier 2022, d'autres habitants et commerçants sont attendus.

- Demande des parents d'élèves : l'Association des Parents d'élèves souhaite lancer un sondage sur la possibilité de créer un Centre de Loisirs à Périssac le mercredi.

Plusieurs enjeux : Une à deux personnes à rémunérer le mercredi, la contrainte du midi (cantine), du personnel qualifié pour les animations et la restauration. Le seuil financier doit être calculé pour savoir si un tel projet est rentable.

La Communauté des Communes finance de tel projet, mais il faut d'abord connaître le nombre de parents intéressés, et éventuellement élargir ce sondage aux communes avoisinantes.

- Horaires de l'école : actuellement 8H50/16H30
Etant donné la dissolution du SIRP, il faudrait étudier la possibilité de revenir aux anciens horaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER